



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 03

Réunion plénière du : 30 Mars 2024

A : 09h00

Lieu : Délocalisé au 63 Boulevard Charles de Gaulle - 76140 LE PETIT QUEVILLY

Président : M. Stéphane CERDAN

Membres présents : MM. Eric AUGER, Yoan BELLARD, Dominique DUBAN, Joaquim EVARISTO, Julien LEBARC, Lilian LEROUX et Antoine LOUET.

Membres absents excusés : Mme Michèle LE BASTARD et MM. Alexis AUGER, Christophe GUERPIN, Cyril PAVIE, Patrick DUBOC, Frédéric ORTIZ, Eric PAIN et Julien SAGEOT.

Assiste à la réunion: M. LEFRANCOIS Xavier.

Le Président de la Commission déclare la séance ouverte.

* CIVILITES

- Condoléances

Les membres de notre commission adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de:

M. CHEBLI Rachid, Arbitre Régionale 3 pour le décès de son frère ;

M. RAMIRO Manuel, Arbitre Départemental 2 pour le décès de son père;



Également, les membres de Commission de l'Arbitrage sont particulièrement affectés par le décès de M.RECHER Jacques, ancien arbitre du district dit "MARITIME" et qui avait intégré depuis plusieurs saisons les effectifs de nos parrains et observateurs.

- Félicitations :

Toutes nos félicitations vont à M.Julien LEBARC, Arbitre Régionale 3 et membre de notre Commission Départementale de l'Arbitrage pour son beau parcours en Coupe de France des arbitres s'achevant en 1/8 ème de finale.

- Prompt rétablissement :

Les membres de la commission souhaitent un prompt rétablissement à l'ensemble de nos arbitres blessés en cette fin de saison et particulièrement à MM BERTHE, CHOQUART, DURAND et RUYSSCHAERT.

- Remerciements:

Les membres de la commission souhaitent remercier deux parrains en la personne de Mme FROMENTIN Christine et M JACOBY Jérôme pour leur diverses interventions sur des rencontres en lien avec leur statut de parrain.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur CERDAN donne la parole à Monsieur LEFRANCOIS, membre du Comité de Direction du DFSM.

Monsieur LEFRANCOIS, qui participe pour la première fois aux travaux de la Commission Départementale de l'Arbitrage, apporte des informations quant au recrutement du chargé de mission Arbitrage Citoyenneté/Arbitrage. Ce recrutement est en voie de finalisation et une embauche est prévue au 08 Avril 2024.

Également, Monsieur LEFRANCOIS remercie la Commission Départementale de l'Arbitrage pour l'ensemble du travail qui a été réalisé sur ces quatres dernières années. Cependant, ce dernier partage le ressenti des membres de la CDA, à savoir que nous concédons un important retard de formation/fidélisation et que l'arrivée du chargé de mission pourra combler ce déficit.



§§§§§

*** ADOPTION du procès-verbal N° 02 Janvier 2004 ;**

Aucune remarque n'étant faite sur ce procès-verbal, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

*** COURRIERS DIVERS**

Suite à une remontée de situation d'un match de Régionale 3 sur le territoire Seino-Marin, la Commission Départementale de l'Arbitrage rappelle aux arbitres que la Fédération Française de Football ne prévoit aucune pause, sur les rencontres jouées en nocturne, permettant de rompre le jeûne.

- Demandes pour intégrer les effectifs des observateurs

Monsieur ETELIN Ugo, Jeune Arbitre de Ligue 1ère année demande d'intégrer le pôle observateur. La Commission de l'Arbitrage remercie Ugo pour sa pleine motivation mais ne peut donner suite à cette demande au regard de son expérience.

Cependant, la Commission de l'Arbitrage l'invite à s'initier au parrainage la saison prochaine afin d'aider un très jeune arbitre.

*** POINT SUR LES DESIGNATIONS - Responsabilité MM BELLARD Yoan et LEBARC Julien**

M.BELLARD remercie la majorité des arbitres d'avoir pu assurer leur désignation au regard des désignations qui ont pu être tardives. Celui-ci utilise toujours, faute d'un outil fédéral fiable, le logiciel mis à disposition par les bénévoles de la Ligue de Bretagne.

Le pôle de désignation regrette la recrudescence des absences non excusées. Ces dernières sont traitées via le barème de sanction du règlement intérieur de la CDA.

M.LEBARC prend la parole concernant les jeunes arbitres. La tâche est rendue difficile au regard

- de certains jeunes qui annulent leur désignation pour pouvoir jouer avec leur club.
- de l'absence de moyen de locomotion de certains jeunes , particulièrement sur la Région havraise.

Cette problématique devra faire l'objet d'une sensibilisation auprès des clubs lors des inscriptions en Formation Initiale d'Arbitrage



Le 06 Avril 2024 aura lieu la Finale Départementale Pitch U13, 12 jeunes arbitres y participeront et seront encadrés de MM AUGER E., BOULENGER G, LAZREG R et MATHOUX G.

Le jeune ayant démontré le plus d'aptitude participera à la finale Régionale U13 Pitch.

*** FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE**

22 nouveaux stagiaires ont validé leur candidature à l'épreuve pratique à l'issue des 3 journées de formation à Mesnil-Esnard au mois de Janvier.

La Commission Départementale de l'Arbitrage tient à remercier M. MASSAOUDI BRIERE Hichem pour son investissement sur ces journées.

Sur 12 mois glissants, ce sont 100 arbitres stagiaires (jeunes et seniors confondus) qui ont passé une FIA en Seine Maritime.

La Ligue de Normandie organisera une FIA à Lisieux en Avril 2024 avec quelques stagiaires seineo-marins. Cela permet une remontée de nos effectifs de +8% par rapport à N-1.

*** POINT SUR LES PARRAINAGES - Responsabilité M.AUGER ERIC**

La Commission Départementale de l'Arbitrage constate une baisse qualitative des comptes rendus de nos parrains. Ce sujet va ainsi devenir prioritaire afin de mieux accompagner nos jeunes candidats.

Sur la saison en-cours, près de 150 désignations de parrains ont été enregistrées.

*** POINT SUR LES OBSERVATIONS - Responsabilité M.LEROUX Lilian**

Les observations des arbitres de Division 1 devraient être clôturées sur le mois d'Avril 2024. A date du 30 Mars, il demeure 10 arbitres non-observés

Les observations des arbitres candidats promotionnels sont en cours. Il n'y a pas d'inquiétude à ce sujet.

*** SECTION ADMINISTRATIVE ET DISCIPLINE DE LA CDA - Responsabilité M.AUGER ERIC**

A ce jour, la majorité des sanctions administratives sont la conséquence d'absences aux rencontres ou de lacunes administratives (la CDA rappelle que le rapport de discipline d'après match doit obligatoirement être saisi sur le portail officiels.fff.fr même si aucune sanction administrative n'a été



délivrée). Bien que ces dernières soient nombreuses, nous ne pouvons que nous satisfaire du bon comportement de nos officiels sur les rencontres départementales.

Néanmoins, la section discipline a prochainement programmé des auditions afin de rappeler quelques règles d'usages et plus particulièrement la nécessité d'être présent aux convocations de la Commission de Discipline du DFSM.

*** SECTION LOIS DU JEU - Responsabilité M.CERDAN Stéphane**

Le nombre de dossiers est constant. Néanmoins il y a de plus en plus de rencontres arrêtées par des bénévoles du à une absence de connaissance quant au règlement et au délai d'interruption de 45 minutes.

*** EXAMEN PROMOTIONNEL et RATTRAPAGE**

Les arbitres absents au stage de Division 1 du mois d'Août 2023 seront convoqués le Dimanche 12 Mai 2024 matin sur un site de la Région Rouennaise pour passer les différents tests.

Les arbitres candidats à la Promotion en Division 1 ou Division 2 seront convoqués le Dimanche 12 Mai 2024 matin sur le site de leur choix (1 site sur la région rouennaise, 1 site sur la région havraise) afin de passer les différents tests.

*** CANDIDATS JEUNES ARBITRES DE LIGUE**

Après avoir recueilli les informations de MM LEBARC (Désignations Jeunes) et MATHOUX (Intervenant sur la formation continue des jeunes) et plusieurs échanges, la Commission Départementale de l'Arbitrage proposera au 8 jeunes arbitres ci-dessous la candidature Jeune Arbitre de Ligue 2024-2025

M.BA Medhine (SC FRILEUSE)
M.COULIBALY Tahirou (US QUEVILLY RM)
M.GONZALEZ Joshua (AMS BUCHY)
M.KORZECZEK Theo (ES PLATEAU FR)
M.LAZREG Yanis (LE HAVRE AC)



M.MATHOUX Paul (CAUDEBEC ST PIERRE FC)
M.PAUMELLE Nathan (FC DIEPPE)
M.PLET BOURDIN Enzo (ENT MOTTEVILLE CROIXMARE)

Également, la Commission de l'Arbitrage après avis complémentaire de l'Equipe Technique Régionale de l'Arbitrage Féminin adressera la même proposition aux deux jeunes arbitres féminines ci dessous:

Mlle BOUTTE Louise(ROUEN SAPINS FC)
Mlle LEBARC Zoé (FC FEMININ ROUEN PLATEAU EST)

*** PROMOTIONS/ACCESSIONS/DESCENTES**

La Commission de l'Arbitrage valide les points suivants:

Proposition au titre de Candidat Régionale 3 : 4 arbitres

Promotion de Division 2 en Division 1: Minimum : 3 - Maximum: 6

Promotion de Division 3 en Division 2: Minimum: 6 - Maximum: 12

Relégation de Division 1 en Division 2 : 4 arbitres

Le secrétaire de séance

Lilian LEROUX

Le président de la CDA du DFSM

Stéphane CERDAN